Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

VACCINATION en SAÔNE-ET-LOIRE mode d'emploi

En bref

La campagne de vaccination débute le 12 novembre dans les 10 centres de vaccination mis en place en Saône-et-Loire.

Les centres de vaccination fonctionneront sous la responsabilité de l'Etat.

La vaccination sera réalisée dans le respect de l'ordre de priorité fixé par les autorités sanitaires de notre pays. Les personnes reconnues comme étant les plus prioritaires sont entrain de recevoir le bon qui leur permettra d'être vaccinées. Tous les autres citoyens recevront le leur à domicile le moment venu.

La vaccination est recommandée, mais non obligatoire. Elle revêt néanmoins un caractère altruiste. Elle permet en effet une protection individuelle et collective, notamment celle de son entourage, en particulier les enfants en très bas âge, non concernés par la vaccination.

Médecins, infirmiers et infirmières diplômées d'état assistés d'internes , d'étudiants en médecine et d'étudiants en soins infirmiers composent les équipes de vaccination.

La vaccination sera précédée d'un entretien médical.

Liste des Personnes invitées à se faire vacciner par ordre de priorité

(Sous réserve des éventuelles contre-indications des Autorisations de mise sur le marché à venir)

- Personnels de santé de réanimation néonatale et pédiatrique
- Personnels médical, paramédical et aide-soignant des établissements de santé ainsi que médecins et infirmiers du secteur ambulatoire exposés à des patients grippés ou en contact avec des patients porteurs de facteurs de risque
- Femmes enceintes (à partir du 2nd trimestre)
- Entourage des nourrissons de moins de 6 mois (famille et personnes assurant la garde de ces nourrissons)
- Professionnels chargés de l'accueil de la petite enfance (jusqu'à 3 ans)
- Nourrissons âgés de 6-23 mois révolus avec des facteurs de risque (atteints de pathologies chroniques sévères)
- Sujets âgés de 2 à 64 ans avec facteurs de risque
- Autres professionnels de santé, professionnels de secours et transporteurs sanitaires
- Nourrissons de 6-23 mois révolus sans facteur de risque
- Personnels d'accueil des pharmacies
- Personnels des établissements médico-sociaux (ne faisant pas partie des catégories précédentes)
- Plus de 65 ans avec facteurs de risque
- 2-18 ans sans facteur de risque
- Plus de 18 ans sans facteur de risque

10 centres de vaccination en Saône-et-Loire (ouverture le 12 novembre) :

Autun / Centre social quartier Saint Jean - rue Naudin (local annexe)
Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 16h à 20h et le samedi de 9h à 13h.

Chalon-sur-Saône / Ancien Carmel - 16 rue de la Motte / Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 16h à 20h et le samedi de 9h à 13h.

Charolles / Salle municipale - 11, rue de la Condemine / Ouvert le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 12h à 16h.

Gueugnon / Salle du rez de chaussée de la tribune Nord Stade Jean Laville - avenue du stade / Ouvert le mardi de 14h à 18h, le jeudi de 8h à 12h et le samedi de 8h à 12h.

Le Creusot / Maison des associations Guynemer - rue Guynemer / Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 16h à 20h et le samedi de 9h à 13h.

Louhans / Salle de la Cure - rue de la mairie / Ouvert les mardi, mercredi et vendredi, de 17h à 20h et le samedi de 9h à 12h.

Mâcon / Ecole maternelle Jules Ferry - rue Jules Ferry / Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 16h à 20h et le samedi de 9h à 13h.

Montceau-les-Mines / Centre médical Claude Gauthier - rue Lafontaine / Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 16h à 20h et le samedi de 9h à 13h.

Pierre de Bresse / Maison communal Andrée Berry - rue des potiers / Ouvert le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Tournus / Salle 3 du Palais de justice / Ouvert les mardi et jeudi de 16h à 20h et le samedi de 9h à 13h.

STOP aux virus de la grippe

1 numéro unique d'information
0811 000 671
www.pref71.fr

Pref71/SCI/nov09